

CONTEXTE :

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 73 communes, 3 départements et la Région PACA. Son équipe est constituée d'environ 42 personnes et ses locaux administratifs sont situés sur le domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie.

Le syndicat comporte 3 objets/compétences :

1. La mise en œuvre de la Charte du Parc pour les 46 communes labellisées Parc naturel régional du Verdon
2. La mise en œuvre de la politique de gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant du Verdon (69 communes) : portage du SAGE et du contrat rivière, gestion quantitative, préservation de la qualité des eaux (portage EPAGE Verdon)
3. **La mise en œuvre de la compétence GEMAPI pour le compte des intercommunalités, depuis le 1er janvier 2020, à l'échelle du bassin versant (portage EPAGE Verdon)**

Après trois années de concertation le Syndicat Mixte a intégré dans ses statuts la compétence « GEMAPI » afin de l'exercer à compter du 1er janvier 2020. Le syndicat a été labellisé EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin versant du Verdon en avril 2021 au titre des objets 2 et 3. Les missions de prévention contre les inondations (PI) sont exercées par l'EPAGE dans le cadre de délégations par les EPCI du bassin versant, alors que les missions de la GEMA seront exercées dans le cadre d'un transfert de compétence.

Une chargée de projet risques inondation assure les missions liées à la mise en œuvre de la compétence PI. Le poste ouvert concerne son remplacement (congé maternité) du 1^{er} juin au 31 octobre 2024 au minimum.

MISSIONS :

Placé.e sous l'autorité de la responsable du pôle eau et milieux aquatiques, la/le chargé(e) de projet met en œuvre le volet « PI » de la compétence GEMAPI, délégué au syndicat mixte par les EPCI du bassin versant du Verdon, et pour cela :

- o Mettre en œuvre la politique publique de gestion des systèmes d'endiguement. Il (elle) devra notamment mettre en application la réglementation en vigueur concernant les systèmes d'endiguement, piloter des expertises ainsi que des travaux, gérer les délais et le budget relatif à la gestion des systèmes d'endiguement ainsi que les bases de données,
- o Piloter la démarche PAPI Verdon, dont la validation du PEP (programme d'études préalable) est prévue courant février, et notamment la mise en œuvre des actions sous maîtrise d'ouvrage EPAGE
- o Apporter des réponses concernant les questions liées au risque inondation sur le bassin versant et piloter ou accompagner la mise en œuvre des actions

ACTIVITES :

Etudes et animation :

- **Piloter la mise en conformité des systèmes d'endiguement** : mettre en place et piloter les marchés pour la réalisation des études de danger, piloter les procédures réglementaires (autorisation et classement en système d'endiguement des ouvrages pour la protection des zones que l'autorité délégante aura définies), suivre l'instruction des demandes de reconnaissance en système d'endiguement, suivre les études avant-projet pour la définition de travaux de confortement.
- **Piloter la démarche du Programme d'Etudes Préalables au PAPI Verdon** : animer la démarche avec les différents acteurs concernés (intercommunalités, services de l'Etat ...), piloter les actions (demandes de subvention, consultations et marchés, suivi des prestataires). Sur la période concernée : lancement et pilotage de l'étude hydraulique et géomorphologique complémentaire sur l'aléa inondation & torrentiel ; suivi de l'action de sensibilisation des scolaires au risque inondation, action pilotée par le pôle Education du Parc du Verdon ; suivi de l'étude ethnologique et historique sur la crue de novembre 1994 ; pilotage de la réalisation d'exercice de crue ; pilotage de la réflexion sur l'organisation en période de crue et le rôle de l'EPAGE
- **Assurer la surveillance et l'entretien courant des ouvrages** : tenir à jour les registres des systèmes d'endiguement, faire des visites de surveillance courante et en rendre compte, suivre l'entretien régulier des systèmes d'endiguements piloté par les techniciens rivières, accompagner les communes en lien avec les intercommunalités pour l'organisation pour la surveillance des systèmes d'endiguement en période de crue (en lien avec le Plan Communal de Sauvegarde), assurer les réponses aux sollicitations des riverains.
- **Piloter les marchés de maîtrise d'œuvre** : mettre en place et piloter les marchés d'études préalables à des travaux de protection contre les inondations. Sur la période concernée : lancement et pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration et la protection contre les crues du Verdon et de l'Aiguille à la Foux d'Allos ; lancement et pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre sur les travaux de confortement des digues de Vinon.

Missions annexes :

- Assurer l'assistance technique aux collectivités pour toutes les questions relatives au « PI » de la compétence GEMAPI
- Participer aux démarches en lien avec le volet « PI » de la compétence GEMAPI : élaboration de PPRI, organisation des acteurs en gestion de crise, suivre les actions liées à l'hydromorphologie des cours d'eau
- Gestion des données : renseigner, mettre à jour les bases de données
- Informer et sensibiliser les différents acteurs du territoire et le public (réaliser des communiqués de presse ...)
- Assurer le lien et la communication avec les communes, les acteurs locaux, les services intercommunaux concernés
- Assurer une veille technique et réglementaire

CADRE D'EMPLOI DE RATTACHEMENT :

Filière technique, cadre d'emploi ingénieur territorial
FILIERE METIER – Environnement – Eau et risques

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES :

* Savoirs :

- Formation générale Bac + 5 dans le domaine de l'hydraulique, du fonctionnement des cours d'eau, du risque inondation
- Connaissances du fonctionnement des milieux aquatiques (hydrologie, hydromorphologie ...)
- Connaissances en droit de l'environnement, aménagement du territoire (loi sur l'eau, SCOT, PLU, PPR etc...),
- Connaissance des marchés publics
- Connaissance du fonctionnement des Collectivités locales et des finances publiques

* Savoir-faire :

- Gestion de projet : capacité à définir, mettre en œuvre et évaluer un projet, en coordonnant au besoin le travail de plusieurs personnes, prestataires, partenaires ;
- Aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs ;
- Rédiger un cahier des charges ; piloter un bureau d'études
- Animer et coordonner une réunion et un réseau de partenaires
- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, outils de présentation, logiciel de cartographie (QGIS) ;
- **Permis B obligatoire** ;

* Savoir-être :

- Aptitude à travailler en équipe ;
- Autonomie et implication ;
- Capacité de prise d'initiative ; Écoute, dialogue ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation ;
- Ouverture aux approches complexes : travailler à la coopération aussi bien en interne qu'en externe, pour favoriser les approches territoriale et transversale

Une expérience sur une mission comparable sera un plus apprécié.

Véhicule personnel indispensable dans ce territoire très rural

CONDITIONS D'EXERCICE :

Type de contrat : CDD de 5 mois minimum. Prise de poste idéalement **à partir du 1^{er} juin**

Localisation : Poste basé à Moustiers-Sainte-Marie (04), avec déplacements fréquents sur le territoire sur l'ensemble du territoire du bassin versant et ponctuels sur le territoire régional et national.

Conditions spécifiques :

Possibilité de télétravail

Conduite de véhicule : **permis B nécessaire pour la conduite des véhicules de service**

Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique

Contraintes horaires : activité normalement exercée en journée mais parfois en soirée ou week-end (réunions, représentation du syndicat lors de manifestations...)

Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale des ingénieurs (Catégorie A), régime indemnitaire de la collectivité et selon expérience

CANDIDATURE :

Dépôt des candidatures **jusqu'au 15 mars inclus**.

Lettre de candidature et CV à adresser par courrier ou par mail à info@parcduverdon.fr

« Monsieur le Président du Parc naturel régional du Verdon, Domaine de Valx, 04360 Moustiers-Sainte-Marie »

Renseignements auprès de la responsable du pôle eau Corinne GUIN (04.92.74.68.00)